



Le président Juncker lance le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière en Afrique

Valletta, le 12 novembre 2015

La président de la Commission européenne a lancé aujourd'hui, avec des États membres de l'UE et d'autres donateurs européens, le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et les personnes déplacées en Afrique.

La président de la Commission européenne, Jean-Claude **Juncker**, ainsi que plusieurs chefs d'État européens, ont lancé aujourd'hui à La Valette le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et les personnes déplacées en Afrique.

Le président **Juncker** a fait la déclaration suivante: *«Par sa coopération de longue date en faveur du développement, l'UE a apporté une contribution substantielle à la lutte contre les causes profondes de la pauvreté et de la migration irrégulière. Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape. Ce fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, mis sur pied en un temps record, montre une fois de plus combien l'UE est déterminée à relever rapidement les défis de taille auxquels nous sommes confrontés dans la région. Pour y parvenir, nous devons collaborer avec les autres pays européens et avec les pays partenaires d'Afrique pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et pour améliorer les perspectives économiques et promouvoir l'égalité des chances, la sécurité et le développement. Pour que le fonds fiduciaire pour l'Afrique et notre réponse soient crédibles, je veux voir davantage d'États membres apporter leur contribution pour s'aligner sur l'enveloppe de 1,8 milliard d'EUR débloquée par l'UE.»*

Le fonds fiduciaire d'urgence renferme 1,8 milliard d'EUR provenant des instruments de financement de l'Union européenne, ainsi que des contributions d'États membres de l'UE et d'autres donateurs. À ce jour, 25 États membres de l'UE et 2 pays tiers (Norvège et Suisse) ont annoncé qu'ils fourniraient au total quelque 78,2 millions d'EUR. Le fonds fiduciaire d'urgence est une manière innovante pour l'UE de renforcer sa réponse collective aux défis actuels sur le terrain et il constitue un outil complémentaire à la coopération au développement que l'UE apporte déjà dans la région pour aider les pays africains les plus fragiles et les plus vulnérables. Il représente un outil important pour la bonne mise en œuvre du plan d'action qui sera adopté au sommet de La Valette et il profitera à la région du Sahel et au bassin du lac Tchad, à la Corne de l'Afrique et à l'Afrique du Nord. Prises conjointement, ces régions comptent les principales routes migratoires africaines vers l'Europe. Leurs voisins peuvent aussi profiter des projets du fonds fiduciaire pour faire face aux flux migratoires régionaux et relever les défis transfrontaliers qui y sont liés.

La première réunion du conseil d'administration du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE se tiendra dès aujourd'hui à La Valette pour veiller au lancement rapide des activités. Le conseil du fonds fiduciaire est présidé par la Commission européenne et se compose de représentants des États membres et des donateurs. Les pays partenaires et les organisations régionales ont également été invités à participer.

Contexte

Sommet de La Valette sur la migration

La migration est depuis longtemps un volet important des relations entre l'UE et l'Afrique. Pour lutter contre les causes profondes de la migration, l'UE et ses États membres consacrent déjà chaque année plus de 20 milliards d'EUR d'aide publique au développement (APD) à l'Afrique. L'actuelle crise des réfugiés a toutefois montré que l'heure est venue d'accroître cette coopération entre l'Europe et l'Afrique, sur la base du partenariat et de la responsabilité partagée. Les deux continents ont en commun la volonté d'améliorer la gestion de la migration.

Le sommet de La Valette a été convoqué en avril 2015 par le Conseil européen pour aborder les questions migratoires avec les pays africains et les autres pays concernés au premier plan. Le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique est l'un des principaux résultats attendus à cette occasion. Un plan d'action destiné à renforcer la coopération sur la migration devrait aussi être adopté à La Valette; il prévoira notamment des actions concrètes pour:

- maximiser les effets positifs de la migration sur le développement et lutter contre les causes profondes du phénomène migratoire;
- mieux organiser les canaux légaux de migration et de mobilité;
- garantir la protection internationale des migrants et des demandeurs d'asile;
- intensifier la lutte contre les réseaux criminels actifs dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains;
- renforcer notre coopération sur le retour et la réadmission.

Pour de plus amples informations

[Fiche technique sur le fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique](#)

[Fiche technique sur la coopération UE-Afrique en matière de migration](#)

[Page web du Conseil européen sur le sommet de La Valette sur la migration](#)

[Direction générale de la coopération internationale et du développement](#)

IP/15/6055

Personnes de contact pour la presse:

[Mina ANDREEVA](#) (+32 2 299 13 82)

[Alexandre POLACK](#) (+32 2 299 06 77)

[Sharon ZARB](#) (+ 32 2 29 92256)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)